# BILAN ET PERSPECTIVES DE LA DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONCERTATION

Dans une logique d'association des riverains du projet et des usagers du site, Roannais Agglomération a proposé, en 2018, avec l'appui de l'Agence Tact, la constitution d'un groupe de travail. Celui-ci s'est réuni à trois reprises et a pu suivre le déroulement de la conception du projet, des études au choix de l'implantation finale.

Les discussions au sein de ces ateliers ont abouti à la proposition d'une « **charte de bon voisinage** » qui recensera les engagements que devra respecter la Roannaise des Énergies Renouvelables en termes d'information et de maîtrise des impacts.

Chaque atelier a fait l'objet d'un compte rendu détaillé consultable auprès des mairies des Noës, de Saint-Rirand, de Saint-Nicolas-des-Biefs, d'Arcon et de Renaison, et téléchargeable sur le site internet du projet éolien.

**Nouveau**

Un site internet a été mis en ligne récemment. Vous pourrez y retrouver les différents éléments du projet éolien des Noës, ainsi que les documents issus de la démarche d'information et de concertation.

Rendez-vous sur **www.parcdesventslesnoes.fr**

**TEPOS**
c'est couvrir 50% des besoins énergétiques du territoire grâce à la production locale d'énergies renouvelables.

LE PROJET ÉOLIEN DES NOËS

## UNE CONTRIBUTION NON NÉGLIGEABLE AUX OBJECTIFS TEPOS

Depuis 2014, Roannais Agglomération a fait de la transition énergétique un élément fort de son développement en initiant la démarche TEPOS (Territoire à Énergie Positive). Dans ce cadre, des objectifs ambitieux ont été fixés : réduire de 50% la consommation d'énergie du territoire dans son ensemble (citoyens, entreprises et collectivités) et augmenter de 60% la production d'énergies renouvelables. À lui seul, le parc éolien des Noës contribue à 10% de ce dernier objectif.

Néanmoins, toujours en ce sens, l'agglomération développe actuellement plusieurs autres projets d'énergies renouvelables : un parc éolien à Urbise, une centrale solaire au sol et un méthaniseur à Roanne. L'ensemble de ces projets contribuera également à 36% de ce même objectif.

*Photomontage depuis le barrage du Rouchain à Renaison*


**CONTACT**
*Roannais Agglomération*
*63 rue Jean Jaurès*
*42311 ROANNE Cedex*
*eolien-public-local@roannais-agglomeration.fr*
*04 26 24 92 86*


roannais AGGLOMERATION

OSER ENR Auvergne-Rhône-Alpes


N°3
Juin 2019


roannaise DES ENERGIES renouvelables

# Lettre d'information

## PROJET ÉOLIEN DES NOËS

Madame, Monsieur,

Après plusieurs mois d'études techniques, environnementales et de concertation menées sur votre commune, une nouvelle étape du parc éolien des Noës vient d'être franchie.

Le projet prévoit l'implantation de **6 éoliennes** d'une puissance totale de **17 mégawatts soit** l'équivalent de la consommation électrique de près de **18 000 habitants** de l'agglomération roannaise.

Roannais Agglomération a à cœur de travailler avec les élus et les habitants du territoire. Une série de trois ateliers destinés aux riverains et aux usagers du site ont permis d'aboutir à la proposition d'une « charte de bon voisinage » qui recensera les engagements de la Roannaise des Énergies renouvelables (société 100% publique), futur exploitant du parc, en termes d'information et de maîtrise des impacts.

Le permis environnemental unique a été déposé à la fin du mois de mars auprès de la Préfecture. Il est actuellement en cours d'instruction par les services de l'État compétents.

Vous découvrirez dans cette nouvelle lettre d'information la présentation du projet de parc éolien des Noës ainsi que sa contribution aux objectifs énergétiques du territoire.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

**Yves Nicolin**
*Président de Roannais Agglomération*
*et de Roannaise des Énergies Renouvelables*

**Stéphane Raphaël**
*Maire des Noës*
*Administrateur de Roannaise des Énergies Renouvelables*

**Bernard Thivend**
*Vice-Président de Roannais Agglomération*
*et de Roannaise des Énergies Renouvelables*

### Les chiffres-clés du projet

**6**
éoliennes

**17 MW**
de puissance installée

**18 000**
habitants alimentés en électricité

### POUR EN SAVOIR PLUS

*RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DÉDIÉ AU PROJET :*

www.parcdesventslesnoes.fr

# PROJET ÉOLIEN DES NOËS : UNE IMPLANTATION ENFIN DÉFINIE

## LE PROJET RETENU

Après plusieurs mois d'études techniques et environnementales (biodiversité, paysage, acoustique), d'analyse des enjeux et contraintes propres au site d'implantation choisi, un projet de parc éolien a été défini.

Il se composera de **6 éoliennes** de **165 mètres** de hauteur (en bout de pales) et d'une puissance totale de **17 mégawatts**.

Le permis environnemental unique a été déposé fin mars et les services de l'État compétents l'instruiront sur une période d'environ 10 mois. À la fin de cette phase d'instruction, les conseils municipaux, ainsi que les citoyens des communes situées dans un périmètre de 6 km autour du projet, seront invités à consulter le dossier complet lors de l'enquête publique qui devrait avoir lieu début 2020.

### Des retombées garanties pour le territoire

La Société d'Économie Mixte « Roannaise des Énergies Renouvelables » sera propriétaire du parc éolien. Cette société est détenue à 80% par Roannais Agglomération et à 20% par le fonds régional OSER. Ainsi, les bénéfices liés à la production d'électricité des éoliennes reviendront directement à l'agglomération et à ses habitants.

Par ailleurs, un parc éolien génère des retombées fiscales pour les communes, l'intercommunalité, le Département et la Région.

Toutes ces nouvelles ressources profiteront à tous les habitants de l'agglomération roannaise car elles permettront d'investir dans de nouvelles infrastructures, de financer des travaux d'aménagement, d'entretien du patrimoine ou d'efficacité énergétique, de perfectionner les services publics, etc.

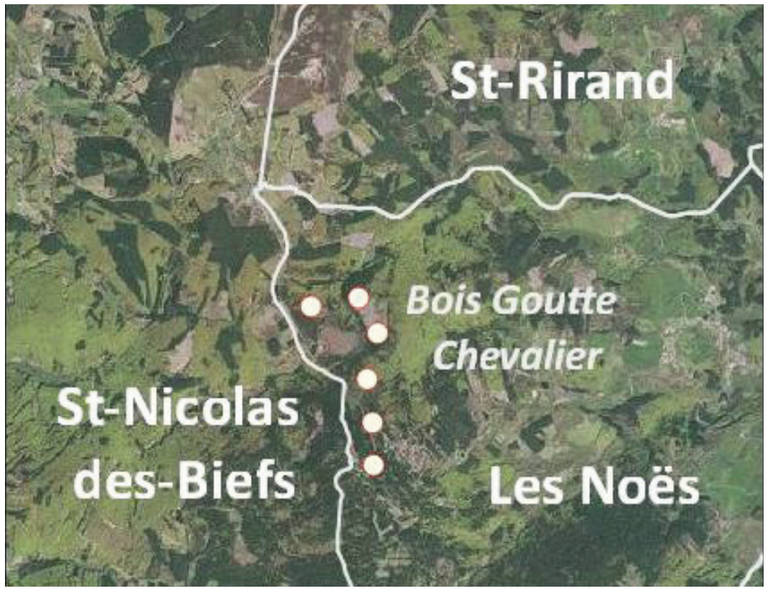


**LES NOËS**
- **6 éoliennes**
  **17** mégawatts (puissance)
  **37** gigawattheures / an (production)
  **18 000** habitants alimentés en électricité

### Un ancrage paysager maîtrisé

L'impact du parc éolien des Noës dans le paysage est très faible. En effet, du fait de sa situation géographique (en hauteur, sur une ligne de crête) et grâce à la présence de nombreux masques visuels (forêt, haies, bâtiments), les éoliennes seront très peu visibles.

De surcroît, l'implantation de ces éoliennes a été pensée de manière cohérente et harmonieuse avec le parc éolien de Saint-Nicolas-des-Biefs situé à proximité. En effet, le parc éolien des Noës sera situé sur la même ligne de crête que celui de Saint-Nicolas-des-Biefs.

### Des mesures pour préserver la biodiversité

Plusieurs actions, dans le cadre réglementaire des mesures ERC (Éviter, Réduire, Compenser), seront mises en place afin de garantir la bonne cohabitation des éoliennes avec les espèces présentes sur le site :

1. Préparation et suivi écologique du chantier, en particulier pour les oiseaux et les chauves-souris
2. Restauration des ruissellements en direction des zones humides
3. Restauration post chantier d'habitats herbacés et arbustifs
4. Adaptation du fonctionnement des éoliennes en fonction de la présence des chauves-souris
5. Restauration de zones de production pour les amphibiens
6. Suivi de mortalité des espèces à la mise en service du parc éolien
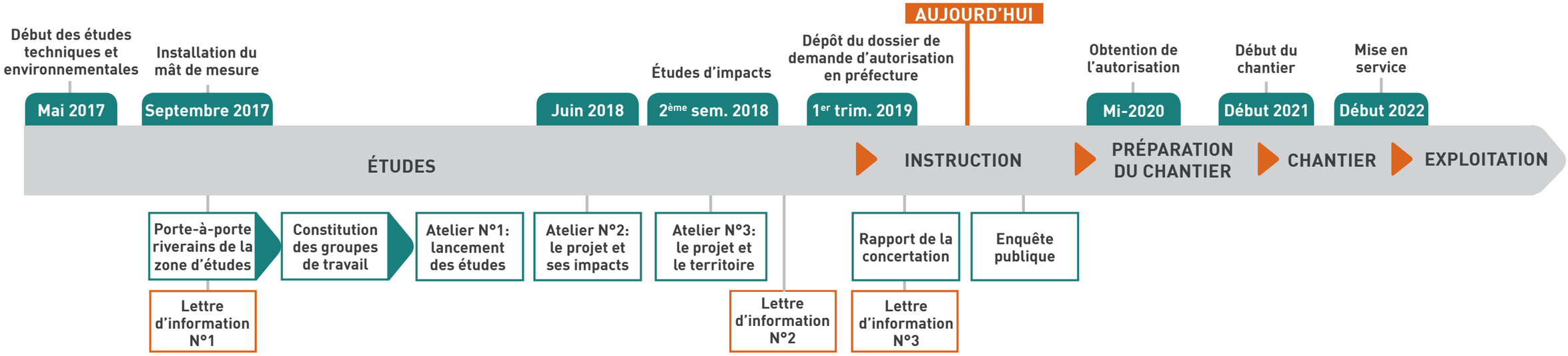
*Photomontage depuis la sortie sud du hameau de la Verrerie à Saint-Nicolas-des-Biefs*